

LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

FÉDÉRATION
LA SPÉCIFICITÉ DE LA FSCF

FORMATIONS
LES NOUVEAUTÉS FÉDÉRALES

ACTIVITÉS
VIVE LA NATURE



OCTOBRE / NOVEMBRE 2017 | N°2558



La fédération sport et culture.

SOMMAIRE

OCTOBRE/NOVEMBRE 2017 N° 2558

REJOIGNEZ-NOUS



@laFSCF

www.fscf.asso.fr

ÉDITO 3

EN MARCHÉ

FÉDÉRATION 10

- 10 | SPÉCIFICITÉS DE LA FSCF
- 14 | SÉMINAIRE DES COMMISSIONS NATIONALES
- 16 | COMMISSION ARMÉES/JEUNESSE
- 18 | ASSOCIATION : RÔLE DU TRÉSORIER
- 20 | LE PARTENAIRE MMA
- 22 | ASSOCIATION LES BALADINS

FORMATIONS 28

- 28 | LES NOUVEAUTÉS FÉDÉRALES

ÉCHOS 4

- 4 | L'AGENDA, LES ACTUALITÉS, LES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX, 3 QUESTIONS À ET LE CARNET
- 9 | ACTUALITÉS DES RÉSEAUX SOCIAUX

ACTIVITÉS 24

- 24 | ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

ACTIONS 30

- 30 | SPORTS ET MIXITÉ DES GENRES
- 32 | LES ESPACES DE LOISIRS ITINÉRANTS
- 34 | LES PATRONAGES PAROISSIAUX

Édité par la Fédération Sportive et Culturelle de France
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
DURÉE ILLIMITÉE

Siège social FSCF 22 RUE OBERKAMPF - 75011 PARIS
TÉL : 01 43 38 50 57 / FAX : 01 43 14 06 65
WEB : WWW.FSCF.ASSO.FR
EMAIL : FSCF@FSCF.ASSO.FR

Représentant légal : CHRISTIAN BABONNEAU,
PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Directrice de la publication : MARION LACROIX
Rédactrice en chef : CAROLINE PARADIS

Comité de rédaction : CHRISTIAN BABONNEAU,
JEAN FOURNIER, PHILIPPE BLANC, LAURENCE SAUVEZ,
MARION LACROIX ET CAROLINE PARADIS
Relecture : GÉRARD BRIAUD, PHILIPPE BLANC,
CLAUDE SCHMIT, JEAN-MARIE JOUARET,
LAURENCE SAUVEZ ET CAROLINE PARADIS
Crédits photos : FSCF, MARION LACROIX,
CAROLINE PARADIS, ISTOCK, © RAPHAEL GOETTER,
© HISTOIRES D'IMAGES PHOTOGRAPHIE, © PHOTOGRAPHE-CAEN.COM,
© HERVÉ HAMON, ARMÉE DE TERRE, D.R.

TIRAGE : 7000 EXEMPLAIRES / DÉPÔT LÉGAL OCTOBRE 2017

Abonnement annuel : 15 EUROS
ABONNEMENT@FSCF.ASSO.FR

Numéro de commission paritaire : 0419684322

Maquette et exécution : CITHÉA COMMUNICATION
178, QUAI LOUIS BLÉRIOT, 75016 PARIS
TÉL : 01 53 92 09 00 / FAX : 01 53 92 09 02
EMAIL : CONTACT@CITHEACOMMUNICATION.FR
WEB : WWW.CITHEACOMMUNICATION.FR

Impression : CENTR'IMPRIM
RUE DENIS PAPIN - ZI "LA MOLLIÈRE" - BP 16
36101 ISSOUDUN CEDEX
TÉL : 02 54 03 31 32
FAX : 02 54 03 31 31
WEB : WWW.CENTRIMPRIM.FR



EN MARCHÉ

Toute ressemblance avec des situations existantes ou ayant existé serait évidemment pure coïncidence.

Mais dans un numéro qui fait la part belle aux activités de pleine nature, comment ne pas se mettre sur le chemin fédéral ?

Ce chemin est parfois escarpé, avec plus ou moins de réussites, mais toujours enrichissant lorsque l'on partage la passion qui nous anime. Car c'est bien le sens que l'on donne à notre engagement, basé sur notre projet éducatif, qui oriente notre feuille de route.

Définir en commun une vision du devenir et du développement de sa discipline, se fixer des objectifs à partir des besoins et des attentes de nos associations, ont été les missions remplies lors des assises des activités, sports de combat et arts martiaux dans un premier temps, suivies par celles de pleine nature.

Les ressources nouvelles pour la nomination des commissions nationales, les travaux d'élaboration d'un programme 2017 – 2021 et l'étude d'un événement, vecteur de communication et de rassemblement, contribuent à penser que ces assises sont une réalité d'aujourd'hui vers notre fédération de demain. Il reste un enjeu majeur quant à l'appropriation des territoires pour dynamiser et porter les projets. Alors, que vivent d'autres assises par activité !

Il ne vous a pas échappé l'actualité olympique, mais, en attendant Paris 2024, avez-vous eu connaissance des nouveautés prévues pour les Jeux olympiques de Tokyo ?

Outre les 15 nouvelles épreuves, afin de se rapprocher de la parité hommes/femmes et de rajeunir son programme, le CIO a introduit un triathlon mixte, mais également des épreuves par équipes mixtes en tir à l'arc, judo et tennis de table, ainsi que des relais mixtes en athlétisme et natation.

Et si ces nouveautés pouvaient inspirer nos commissions départementales, régionales et nationales dans une innovation contribuant à afficher notre spécificité : la multiactivité, des organisations intergénérationnelles et, pourquoi pas, un peu de mixité sport et culture ?

Équipez-vous de bonnes chaussures, de vêtements appropriés, sans trop vous charger mais avec le ravitaillement nécessaire pour bien tenir la distance, puis partez à l'aventure de cette nouvelle saison sportive et culturelle. Et pour ceux qui passent leur temps libre en salle, n'hésitez pas à prendre l'air avec les activités de pleine nature : VTC, marche nordique, randonnée ou autres, pour vous offrir la meilleure santé possible.



PATRICK LAURENDEAU
VICE-PRÉSIDENT
DÉLÉGUÉ AUX
ACTIVITÉS SPORTIVES

AGENDA

NOVEMBRE

DU 24 AU 26

- CONGRÈS FÉDÉRAL À SAINT-MARCELLIN (38)

DÉCEMBRE

DU 21 DÉCEMBRE 2017

AU 20 MARS 2018

- CHAMPIONNAT NATIONAL D'HIVER DE TIR À L'ARC DANS LES ASSOCIATIONS

VIVRE LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION !



Après l'ouverture et le respect, la responsabilité est la valeur du projet éducatif, qui sera mise en avant pour les deux prochaines saisons (2017-2018 et 2018-2019). La responsabilité est elle aussi une valeur toujours à partager, pour préparer l'avenir. Chacun peut trouver sa place dans l'engagement associatif et citoyen, et cela quels que soient l'âge ou le niveau de responsabilité. Solliciter la responsabilité, la favoriser, donner les moyens de l'exercer, valoriser l'investissement personnel, voilà quelques pistes que suggère le groupe de proposition de sens, mais il y en a encore bien d'autres à trouver.

PLUS D'INFORMATIONS :

Pour témoigner d'une expérience en matière de responsabilité et la partager : gps@fscf.asso.fr

POUR UNE RENTRÉE (AUX COULEURS DU SERVICE) CIVIQUE

En mars dernier, la fédération a obtenu le renouvellement de son agrément collectif de Service civique pour trois années supplémentaires. Les structures peuvent télécharger sur le site internet fédéral des supports originaux comme un flyer ou des images dédiées aux différents réseaux sociaux. Pour rappel, une mission de service civique de qualité passe par l'inscription à la formation de tuteurs. Destinée aux tuteurs mais aussi à toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans le dispositif, cette formation est donc fortement recommandée pour toutes les structures accueillant des volontaires. Mise en œuvre par Unis-Cité et la ligue de l'Enseignement, financée par

l'Agence du Service civique, cette formation est gratuite.



PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr/service-civique

RETOUR SUR LE CAMP FICEP



Ce sont 5 nations qui se sont retrouvées pendant une semaine à Hermancia entre fin juillet et début août pour partager des moments sportifs empreints de convivialité et de découvertes multiculturelles. Les 64 participants ont pu s'exercer à la pratique des sports traditionnels européens, thématique de cette année, mais également profiter du merveilleux cadre sur lequel se déroulait ce camp des jeunes directement adossé aux rives du lac Léman et propriété d'une association affiliée depuis longtemps, le chantier de Paris. Au programme : kayak, baignades, soirées festives, partage entre cultures différentes, jeux sportifs, etc.

Des moments intenses particulièrement appréciés par les jeunes présents.

La fin du camp a permis de prolonger les moments vécus au cours d'une dernière soirée et de voir remettre le drapeau de la FICEP par la délégation française au futur organisateur du camp 2018 qui se déroulera en Roumanie.

PLUS D'INFORMATIONS :

pour retrouver la vidéo du camp 2017 : <http://bit.ly/2xcOmWY>

95^e ANNIVERSAIRE DU TRÈFLE GARDONNAIS



Le *Trèfle Gardonnais*, en partenariat avec le comité départemental Dordogne-Agenais et le comité régional Nouvelle Aquitaine organisait le 9 septembre dernier une journée de festivités afin de célébrer ses 95 ans à Gardonne. Des semaines de préparation et une participation active et efficace des associations et leurs bénévoles ont permis à la population gardonnaise de se réunir et d'apprécier cette journée.

Malgré un temps pluvieux ayant quelque peu perturbé le début des festivités et modifié le programme de l'après-midi, des centaines de personnes sont venues assister aux prestations préparées par les associations. Danse et musique, chant et percussions ; une multitude de domaines artistiques étaient représentés sur scène avec un mélange de générations remarquable. En début de soirée, le public s'est retrouvé pour déguster paëlla et plats régionaux, le tout accompagné d'une animation continue jusqu'au début de la nuit.

Cet anniversaire a permis de mettre en valeur la diversité des talents au sein des associations de la fédération, le tout dans une ambiance favorisant le vivre-ensemble, chère aux adhérents.

#ANOUSLESJEUX

Cent ans après la dernière édition organisée dans la capitale française, Paris accueillera à nouveau les Jeux olympiques et paralympiques d'été.

Le mercredi 13 septembre, le Comité International Olympique (CIO) était réuni à Lima, au Pérou, pour désigner la ville hôte de 2024 et 2028. Après un vote à main levée, le président du CIO Thomas Bach a officiellement désigné la France pour organiser les Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 et les États-Unis pour accueillir ceux de 2028 à Los Angeles. La France a accueilli les Jeux olympiques à deux reprises en 1900 et 1924. L'édition 2024 sonnera comme le centenaire des derniers JO parisiens.

SAISON 2017/2018 : DES STRUCTURES FÉDÉRALES RESPONSABLES

Afin d'illustrer l'année achevée en termes de démarches responsables tant dans le quotidien d'une structure fédérale que dans l'organisation d'un événement sportif, festif, solidaire ou culturel, rien de mieux que de présenter les organisateurs et associations qui ont obtenu soit le label *sport et développement durable* du CNOSEF, soit la *charte sport, culture et développement durable*, la *FSCF s'engage* !

Il y a tout d'abord les habitués : ce sont des organisateurs qui, à chaque reconduction de leur événement, améliorent peu à peu leur démarche responsable : le championnat de GRS à Saint-Denis-en-Val (45), la Rando du Lyonnais, *Courir pour Elles* (69). Il y a les activités gymniques dont au moins un organisateur reçoit tous les ans le label du CNOSEF. Cette année il s'agit des championnats nationaux individuels mixtes qui se sont déroulés à La-Motte-Servolex (73) et dont l'association support, *L'Étoile Motteraine*, a validé sa charte FSCF. La-Motte-Servolex est à l'honneur puisqu'une autre association, *les Pervenches*, a validé sa charte FSCF cette année. Deux associations



du Doubs, Voujeaucourt et Seloncourt, ont renouvelé leur charte pour deux années supplémentaires, tandis que le comité départemental du Puy-de-Dôme se lance à son tour dans une démarche responsable (charte FSCF).

Enfin, trois nouvelles disciplines ont obtenu le label du CNOSEF : la danse (rencontres régionales sur le Lyonnais), le tir à l'arc (championnat national porté par Seloncourt) et les boules lyonnaises (championnat national organisé à Corbelin dans l'Isère).

Félicitations à tous ces acteurs.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr/developpement-durable

SÉMINAIRE DE RENTRÉE DES COMMISSIONS DU COMITÉ RÉGIONAL DE NORMANDIE

Les 26 et 27 août derniers, les membres des commissions régionales de Normandie se sont réunis pour le séminaire de rentrée. Tout au long de ces deux jours, les participants, au nombre de 35, ont pu réfléchir aux notions du projet de développement fédéral (PDF), projet éducatif, structuration et création du réseau territorial, etc.

Gérard Briaud et Dominique Joly, tous deux élus au comité directeur national, sont intervenus en évoquant quelques thématiques du programme, dont

bien entendu, le rôle des commissions nationales, régionales et départementales. Après la séance plénière, fortes de ses intervenants et échanges, les commissions ont été divisées en deux groupes de travail afin de réfléchir à la méthodologie de projet sous forme d'ateliers participatifs. Les deux groupes ont pu échanger, participer activement et restituer leurs travaux respectifs, impulsant alors la réflexion pour les réunions de travail en commissions prévues le deuxième jour.



105^e Congrès fédéral
SAINT-MARCELLIN
 24 - 26 NOVEMBRE 2017

Le 105^e congrès fédéral se tiendra du 24 au 26 novembre à Saint-Marcellin en Isère. Des territoires en action, des compétences à partager seront les maîtres mots de cette édition qui démarrera, comme il est d'usage, par l'assemblée générale de la fédération. Durant cette dernière, c'est avant tout le projet de développement fédéral de la mandature qui sera soumis à l'approbation.

En effet, véritable feuille de route pour les 4 années à venir, il donnera à tous les directives et outils pour mener à bien ses missions dans le respect du projet éducatif et des politiques fédérales et ministérielles.

Le congrès mettra également à l'honneur l'esprit de service public et de services aux publics de la fédération. Séances plénières, carrefours, forums se succéderont tout le week-end.

De nombreux stands seront présents dans le village et cette année, des séances d'informations y seront organisées.

Coorganisé par le siège fédéral et la *Jeanne-d'Arc de Saint-Marcellin* (JASM), ce congrès n'oubliera pas de laisser la place à des temps de rencontres, de détente et de convivialité. La JASM, présidé par Marc Giraud, est très impliquée dans cette organisation avec plus d'une centaine de bénévoles mobilisés pour réserver le meilleur accueil aux congressistes. La ville de Saint-Marcellin, quant à elle, est très heureuse d'accueillir un événement national et contribue à la préparation de ce 105^e congrès.

NOUVELLES RECRUES



Depuis le mois de juillet dernier, Azilis Ladjadj a rejoint le siège de la fédération au poste de chargée de développement des activités culturelles et artistiques. Diplômée d'un master *Développement des publics de la culture*, elle travaille au comité régional de Normandie depuis mars 2016 pour développer les activités culturelles sur le territoire. Azilis est chargée pour le territoire national de l'accompagnement des activités artistiques et culturelles et sa mission portera notamment sur l'animation des réseaux des référents culturels sur le territoire.

Contact : azilis.ladjadj@fscf.asso.fr

Depuis le 1^{er} septembre Alec Eraud, 24 ans, est embauché au poste de juriste en charge de la vie associative. Diplômé d'un master de Droit et Economie du Sport, ce dernier est un habitué des problématiques juridiques fédérales, puisqu'il a débuté sa mission au siège de la FSCF en avril 2016 dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Alec est désormais chargé d'accompagner les comités régionaux et départementaux sur tous les aspects juridiques relatifs à la vie associative.

Contact : juridique@fscf.asso.fr



MARION POURSUIT SA ROUTE



Quatre ans déjà qu'une jeune et brillante jeune femme aux portes de sa vie professionnelle a posé son sac de voyage au 22 de la rue Oberkampf. Bardée d'une solide formation initiale et de l'enthousiasme d'une jeunesse conquérante, elle avait sans doute beaucoup à comprendre mais surtout beaucoup à donner.

Et nous n'avons pas été déçus. La pépite s'est polie, parvenant bien à cerner ce monde associatif fait, à la fois, de ces grands et beaux élans qui éclairent les vies de chacun et de ces petits travers qui les polluent.

Dans son nouveau poste, nantie rapidement du savoir-faire elle s'est

également vite reconnue dans le projet de la fédé qui l'a aidé dans sa conquête d'un savoir-être donnant tout son sens à l'action.

Comme nous le subodorions à son arrivée, après un cycle très réussi, Marion va poursuivre sa route sur un parcours ambitieux, maîtrisé et ouvert au monde. Que de changements en quatre ans ! Marion a fait franchir à la fédération un palier décisif pour que, respectant ses valeurs, elle dispose des outils nécessaires pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui.

La fédération remercie Marion pour son travail et son engagement exemplaires et lui souhaite bonne route pour la suite.

UNE GYMNASTE OBTIENT LE TITRE DE MEILLEURE APPRENTIE DE FRANCE

Annabelle Gobillot, 19 ans, licenciée à la Saint-Georges d'Argenteuil (95) depuis l'âge de 3 ans, nageuse puis gymnaste, vient d'obtenir le prestigieux et prometteur titre Un des Meilleurs Apprentis de France 2017 catégorie vitrailliste.

C'est à l'âge de 12 ans qu'Annabelle se découvre un réel intérêt pour les métiers d'arts. En suivant une scolarité dans ce domaine, elle obtient un CAP Arts et techniques du verre option Vitrail puis un BMA Verrier décorateur option vitrail/peinture sur verre, avec mention bien en sortant major de sa promotion. Pour se perfectionner, elle réalise une année en formation complémentaire d'initiative locale option peinture sur verre.

C'est parallèlement à cet approfondissement qu'avec les encouragements de son entourage, Annabelle se lance dans la préparation du concours des Meilleurs Apprentis de France.

L'esprit et les valeurs des compétitions de gymnastique avec la fédération l'ont poussé à relever ce défi professionnel et artistique. Elle a commencé par

obtenir la médaille d'or au concours départemental puis régional, et enfin le plus haut niveau : le national. *Ce fut une bonne expérience, très enrichissante : ce concours représente pour moi la finalité d'un apprentissage, il confirme la réussite de mon choix dans ce métier. Il me permettra aussi d'avoir une référence pour mes futurs employeurs ; je vais d'ailleurs travailler dès le mois d'octobre pour un atelier dans la province de Chartres. J'espère passer le concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » et peut être un jour pouvoir ouvrir mon propre atelier.*

Annabelle Gobillot, adepte des championnats, reprend peu à peu la gymnastique à la suite d'une blessure. Elle s'est également formée à la FSCF (AF1 et AF2) pour pouvoir entraîner à son tour les plus jeunes : *tout cela m'a permis d'évacuer les journées difficiles et stressantes de mes dernières années d'exams, et aussi de me ressourcer.*

Encore un bel exemple du mariage sport et culture si cher à la FSCF.



PLUS D'INFORMATIONS :

www.facebook.com/Annabelle.vitraux

Les trois derniers mois ont hélas vu la disparition de quelques fidèles et responsables fédéraux

Alain Pointeau, membre de l'Alerte de St-Jean de Boiseau (44), archer et trésorier du comité départemental de Loire-Atlantique de 1990 à 1993.

Jean Boucher, président de la commission fédérale de gymnastique masculine de 1959 à 1992, président d'Enghien-Sport et des Mouettes du Lac d'Enghien, décédé le 29 juillet 2017, à l'âge de 93 ans, un mois après son épouse Monique.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur ce grand dirigeant fédéral.

Jean Tascon, membre, secrétaire, vice-président responsable des activités sportives et président de la commission basket du comité départemental du Morbihan, membre de la ligue de Bretagne, animateur de nombreux stages de basket départementaux et fédéraux.

DISTINCTIONS

Anny Sylvestre-Baron, conseillère technique nationale, a reçu les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite par Jean Vintzel, président d'honneur de la FSCF et Chevalier de la Légion d'Honneur, pour son riche parcours associatif, le 26 août dernier.

NAISSANCE

Noé, fils de Nassim et Marjolaine Kazouit, agent de développement de la ligue du Lyonnais et chargée de mission nationale du programme santé Atoutform' est né le 21 juillet dernier.

MARIAGE

Antoine Weber, membre de la commission nationale ski-montagne et **Alizée Guthertz** ont célébré leur union le 12 août dernier.

CARNET

LAURA FLESSEL, MINISTRE DES SPORTS



À COURT ET À MOYEN TERME, QUELS SONT LES PROJETS PRIORITAIRES DU MINISTÈRE DES SPORTS ?

L'objectif fixé par le Président de la République est ambitieux : 3 millions de pratiquants d'activités physiques et sportives supplémentaires d'ici à 2024.

Pour ce faire, nous avons deux principaux leviers : la locomotive que représente la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 mais aussi ce que j'appelle la *sport-société*. Je tiens beaucoup à ces deux axes car ils se complètent. Pour inciter le plus grand nombre de Français à pratiquer une activité physique et sportive, il faut des modèles : de grands événements sportifs comme les Jeux sont des rendez-vous incontournables en la matière, et un meilleur accompagnement des sportifs de haut niveau sera nécessaire pour aller chercher les médailles. Mais il faut aussi que le sport irrigue la société. Pour cela, il est primordial d'orienter nos politiques vers les

populations les plus éloignées de la pratique. Et de promouvoir le sport comme un facteur d'inclusion, mais aussi de santé et de bien-être.

QUELLES ACTIONS ENGAGEREZ-VOUS POUR DÉVELOPPER LE SPORT-AMATEUR ?

Développer le sport amateur, c'est avant tout aller chercher ceux qui pratiquent le moins. Cela passe par le développement du sport féminin, de la pratique sportive des personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie ou souffrant d'affections de longue durée, de la pratique sportive sur les territoires carencés, etc. Cela passe également par une lutte renforcée contre toute forme de discrimination dans le sport, qui décourage certains de pratiquer.

Cela passe enfin par le développement d'une culture du sport en France, en expérimentant de nouvelles pratiques sportives à l'école, à l'université, en entreprise, ou encore dans les établissements médico-sociaux.

IL EST PRIMORDIAL D'ORIENTER NOS POLITIQUES VERS LES POPULATIONS LES PLUS ÉLOIGNÉES DE LA PRATIQUE ET DE PROMOUVOIR LE SPORT COMME UN FACTEUR D'INCLUSION, MAIS AUSSI DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE.

DANS LE CADRE DE SON PROJET DE DÉVELOPPEMENT, LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE ŒUVRE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE. LES ACTIONS DÉDIÉES AUX JEUNES FERONT-ELLES PARTIE DES PRIORITÉS DE VOTRE PROGRAMME MINISTÉRIEL ? SI OUI, QUELLES SONT-ELLES ?

Si l'on veut créer une véritable culture du sport, nous devons y inclure les jeunes, dès le plus jeune âge. Le sport à l'école devra être revalorisé, tout comme à l'université, où trop de jeunes abandonnent leurs activités sportives. Ce sera une priorité de mon action à la tête de ce ministère. Mon ambition est de construire des politiques publiques du sport qui garantissent un accès au sport tout au long de la vie.

ACTUALITÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX

La fédération publie et relaie de nombreuses informations sur les réseaux sociaux auprès de ses abonnés. Retrouvez une sélection des principaux tweets et posts des derniers mois.

FSCF Fédération Sportive et Culturelle de France
Publié par Fédération Sportive et Culturelle de France [?] · 21 août, 17:30 · 🌐

#AtoutForm >> 👍👏

Booster sa forme physique à travers des activités sportives n'a pas d'âge ! AtoutForm', c'est Le programme de sport adapté et destiné à tous !



PROGRAMME ATOUTFORM'

FSCF Fédération Sportive et Culturelle de France
Publié par communication@fscf.asso.fr [?] · 27 août, 17:30 · 🌐

#FormationsFSCF >> 🎓

La formation AF1 vise à accompagner ceux qui souhaitent débiter ou approfondir leurs connaissances dans la fonction d'animateur fédéral à travers une mission d'accompagnement encadrée, et tout aussi ludique !



ANIMATEUR FÉDÉRAL NIVEAU 1

Vous avez retweeté

USKB @USKB_Ping · 20 h

Kremlinlois en stage de reprise à Gradignan avec le CD94 de @laFSCF et Seboll dans l'équipe d'animation. Bon stage !



Julien Mary @Julien_Mary2 · 31 juil.

Des jeux traditionnels sur le #youthcamp #ficep @laFSCF ! Nous sommes bien en 2017! 🤩 découverte des jeux Roumains @EUErasmusPlus @EuSport



Vous avez retweeté

Elan Sportif Limoges @elansportif87 · 9 sept.

Dans la presse du jour
Chant, musique, solfège, yoga, gym loisirs nouvelles activités pour être en phase avec notre affiliation à @laFSCF



Suivez toute l'actualité FSCF sur Instagram ! 📷
bit.ly/2tSNQfs



Laurence Sauvez @Laurence_sauvez · 13 sept.

@laFSCF au CNOSE pour suivre en direct de Lima le vote pour l'attribution des JO 2024



Vous avez retweeté

Anne CORDIER @AnneCordier49 · 30 sept.

@Paris2024 #ANousLesJeux sera l'affaire de toutes les fédérations @laFSCF @C_Babonneau



REJOIGNEZ-NOUS SUR :

   @laFSCF  www.fscf.asso.fr

LAURENCE MUNOZ

LA SPÉCIFICITÉ DE LA FÉDÉRATION

EN CE DÉBUT DE MANDAT, DES QUESTIONS FONDAMENTALES RESSURGissent, BIEN QU'ELLES NE NOUS QUITTENT JAMAIS COMPLÈTEMENT, MAIS LA GESTION DU QUOTIDIEN DANS NOS VIES ASSOCIATIVES NOUS PRIVE BIEN SOUVENT DE RECUL. C'EST POURQUOI CET ARTICLE VISE À RAPPELER LA SPÉCIFICITÉ DE LA FÉDÉRATION.

QUELLE DRÔLE DE FÉDÉRATION !

Les associations, comme d'autres modes de rassemblements de personnes, tels les syndicats ou les mutuelles, naissent à la fin du XIX^e siècle.

Les organismes internationaux que nous connaissons ne sont pas encore constitués et ceux qui se créent ne sont pas encore légitimes aux yeux de tous. Il y a par exemple pas moins de dix fédérations qui proposent des activités de cyclisme à la Belle époque.

Au milieu de diverses autres initiatives, les patronages catholiques proposent de prendre en charge les apprentis et les enfants pour leur offrir un cadre éducatif, car, en effet, l'école termine tôt, dès 12 ou 13 ans. À ces fins d'encadrement, il faut ajouter le souci porté par beaucoup et en particulier notre président fondateur Paul Michaux, de récupérer l'Alsace-Lorraine concédée à l'Allemagne en 1870, nos sociétés¹ cherchant à former de vaillants soldats !

En 1919, la fédération de football se détache de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques, ouvrant plus nettement la voie à la spécialisation par discipline. Les fédérations internationales réclament un seul représentant de leur sport par pays.

1. Appellation ancienne des associations

Les fédérations reposant leurs activités sur de multiples pratiques subsistent bien, marquées du sceau de leur référence idéologique respective : communiste, socialiste, républicaine et laïque ou catholique.

Dans les secteurs culturels, les univers se spécialisent également, formant des cercles propres à chaque activité, que ce soit le théâtre, la musique, le chant, etc.

Les patronages continuent de proposer tout un ensemble d'activités, portant avec une certaine évidence un projet spécifique bien identifié dans le paysage social. La spécificité de la FSCF tombe sous le sens et n'a pas besoin d'être explicitée !

ESPRIT ES-TU LÀ ?

À la fin des années soixante, alors que la société se sécularise, les mouvements de jeunesse connaissent un certain déclin.

À la fois, la spécialisation continue, ce qui rend difficile la conduite d'un projet global, mais aussi la communauté catholique demande que les *institutions temporelles soient vraiment signes d'Église et s'interrogent sur le témoignage d'Évangile qu'elles manifestent.*

La FSCF fait le choix de l'ouverture, sans renier son passé, et continue de mener un projet pour l'épanouissement de ses adhérents.





.....

LA FSCF FAIT LE CHOIX DE L'OUVERTURE.

.....

Certaines associations emblématiques de la fédération se transforment alors en maison de quartier.

La fédération accueille aussi beaucoup plus d'associations basant leur univers sur la conduite d'activités diverses, juxtaposées parfois, sans que l'attention portée à l'éducation, à la formation et à l'épanouissement du plus grand nombre soit au cœur de l'activité.

Portées par les succès de ses pratiquants, certaines associations orientent leur développement sur l'accession au meilleur niveau, diluant le mobile essentiel porté par la fédération.

TOUT ÇA POURQUOI ? VERS QUEL HOMME ?

Vers quel homme est la première partie du titre d'un document terminé dans les années 80, qui visait justement à dire ce qui fait la spécificité de la fédération et par là même sa légitimité.

La FSCF appuie ses fondements sur les valeurs chrétiennes. Ce cadre exige la prise en compte de certaines dimensions et principes.

La personne est infiniment respectable, et chacune a des dispositions pour grandir ou s'améliorer. À travers ses activités, la fédération souhaite apporter à ses adhérents les bases d'une éducation dans le respect des différences, pour la construction d'un monde tolérant et solidaire. Elle favorise l'accès à l'autonomie de tous en dotant les personnes d'outils pour penser, réfléchir et prendre part à la vie sociale. Elle souhaite amener chacun à son meilleur niveau : une excellence dans l'activité du pratiquant, mais aussi une excellence sur le plan moral, intellectuel, social, professionnel.

Un groupe de dirigeants a rédigé le projet éducatif en cinq points majeurs qui sont le respect, l'ouverture, la solidarité, la responsabilité et l'autonomie. Élaboré de manière à être compris par tous, le projet éducatif témoigne des racines de notre fédération, tout en confirmant son actualité et son universalité. Le groupe de proposition de sens (GPS) porte le souci de le faire vivre dans les faits.

.....

LES ASSOCIATIONS SONT LE MÉDIA DE TRANSMISSION MAJEUR DU PROJET ÉDUCATIF.

.....



TOUT ÇA COMMENT ? PAR QUELS CHEMINS ?

Les associations sont le média de transmission majeur du projet éducatif de la FSCF. Elles matérialisent précisément le lieu de rencontre entre les personnes. Leur quotidien révèle la mise en œuvre pratique des principes énoncés, elles sont sources d'initiatives, d'expériences, etc. elles sont le lieu par excellence où s'exerce la citoyenneté, à travers l'engagement de ses dirigeants, de ses cadres, et de ses sportifs. S'y rencontrent les valeurs de respect, de construction collective, de projet au service de la cité, d'éducation, posant les associations fédérales comme acteurs de la cohésion sociale.

Les activités sont indispensables, elles sont le motif pour lequel les adhérents viennent dans les clubs. Elles doivent incarner la spécificité de la fédération. Le souci porté à l'homme et au vivre-ensemble doit transparaître dans l'offre de pratiques, non seulement dans leur nature et leur diversité, mais aussi dans la manière dont elles sont conduites. Ainsi, chaque acteur doit avoir à l'esprit qu'en étant adhérent à la FSCF, il s'engage à respecter les principes qui la guident.

Les activités sont un outil au service du projet éducatif, elles ne sont pas une fin en soi.

Elles possèdent un pouvoir éducatif en elles-mêmes, il s'agit de le mettre en valeur.

Les événements aussi sont des moyens de faire vivre le projet éducatif. Les rencontres sont un formidable moyen d'expression de la spécificité de la fédération. Elles le sont déjà lorsqu'elles permettent l'accueil de tous et des moins forts en particulier. Elles le sont aussi quand elles prévoient l'accueil de tous, parents, fratries, familles des bénévoles. Elles le sont enfin quand elles permettent de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à des conduites responsables et citoyennes, elles doivent l'être encore plus, comme des motifs privilégiés pour exprimer avec fierté le cœur de l'adhésion de chacun à la fédération.

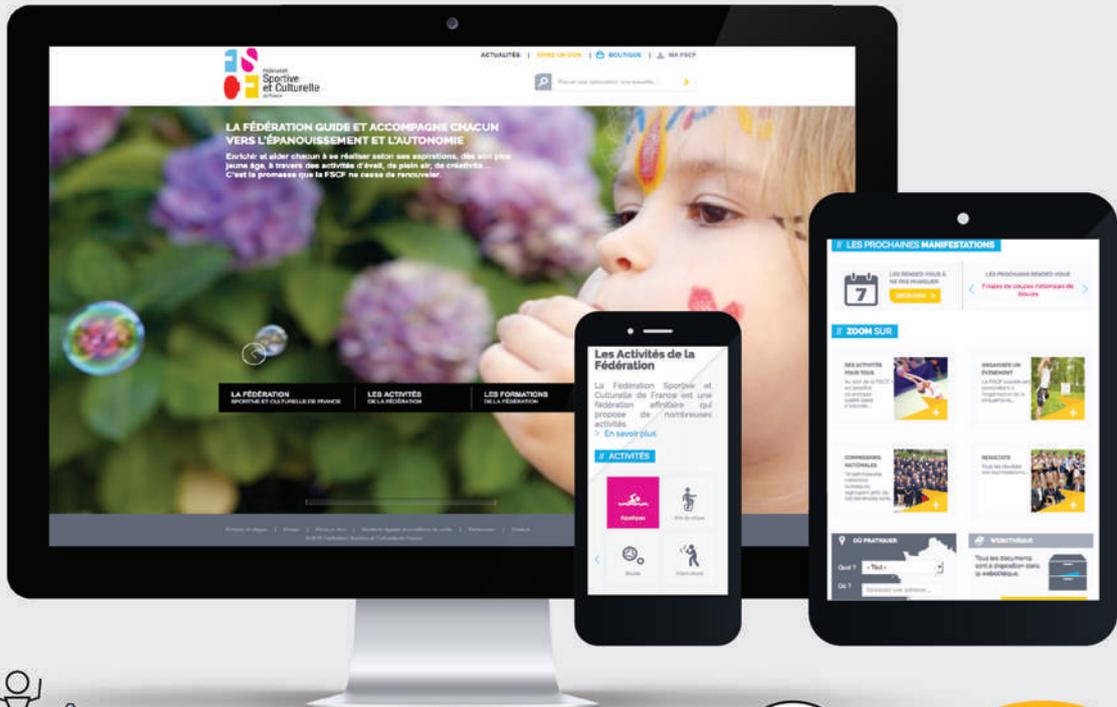
Le projet éducatif de la FSCF est d'une profonde actualité. Il trouve un écho dans les préoccupations quotidiennes, et la FSCF ne doit pas craindre de le dire et de le montrer.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr

www.fscf.asso.fr

DÉCOUVRIR, PARTAGER, COMMUNIQUER !



La fédération sport et culture

PHILIPPE BLANC

DU TRAVAIL POUR 4 ANS

TOUS LES QUATRE ANS, L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES COMMISSIONS NATIONALES, NOUVELLEMENT NOMMÉS OU RECONDUITS POUR UNE MANDATURE, SONT RÉUNIS SUR UN WEEK-END À L'OCCASION D'UN SÉMINAIRE, EN COMPAGNIE DU COMITÉ DIRECTEUR, DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ET DU PERSONNEL DU SIÈGE FÉDÉRAL. EN 2017, DIRECTION LA POMMERAYE, EN PAYS ANGEVIN.

Objectif pour Christian Babonneau : rassembler les forces vives de la fédération pour *partager notre passion au service de notre institution*. Si le bilan de la mandature passée est plutôt positif (projets éducatif et de développement fédéral, réaménagement du siège, refonte du site internet, professionnalisation, adaptation de l'organisation territoriale, etc.), *Il faut regarder en face nos faiblesses et nos difficultés...* parmi lesquelles des attitudes non compatibles avec la mission éducative qui doit nous animer et la stagnation des effectifs.

La feuille de route est claire : *adapter et relancer nos activités pour un développement quantitatif et qualitatif, adapter nos formations techniques, renforcer notre réseau territorial et adapter et asseoir notre modèle économique, le tout en vue de partager ensemble le bonheur de la réussite*.

Les différentes séances plénières ont permis de lancer de belles pistes de réflexion : quelle légitimité avons-nous pour exister ? En quoi mon activité est-elle éducative, favorable à l'épanouissement et à la formation des personnes ? En quoi mon activité participe-t-elle à la mise en œuvre du projet éducatif ?

Pour Dominique Joly, déléguée aux activités gymniques et d'expression, la pratique de l'activité n'est pas une fin en soi, mais elle doit permettre de faire vivre les valeurs éducatives de la fédération. En matière de développement partagé, Patrick Laurendeau, délégué aux activités sportives, préconise d'afficher la multiactivité quand Claude Schmit, délégué aux activités culturelles, énonce trois principes de réussite : construire un réseau local solide, identifier les changements attendus par le terrain et incarner le changement pour redonner espoir, car le

***OSONS MONTRER CE QUE
NOUS FAISONS ET CE QUI
NOUS DISTINGUE !***

développement partagé n'est pas une option, mais un devoir.

Au sein d'un programme -très- chargé, un important travail a été effectué en ateliers, au cours desquels ont été présentées et détaillées des thématiques aussi diverses et intéressantes que la communication, l'engagement et la responsabilité, les procédures administratives, la formation, l'organisation de manifestations, la conduite de réunion, le développement durable, la multiactivité, la construction d'un réseau, ou bien encore la santé et le handicap. Deux temps ont été réservés aux commissions pour qu'elles bâtissent leur organisation et leur méthode de travail pour la mandature, dans un objectif de répartition des tâches.

En conclusion, il a été rappelé qu'il faut savoir accueillir et permettre à chacun de trouver sa place, savoir déléguer, partager, faciliter la transmission, être concret tout en rappelant le sens des actions de la fédération.

Se félicitant de l'engagement de chacun et de la qualité des échanges, le mot de la fin est revenu à Jean-Luc André, vice-président en charge des activités : *Osons montrer ce que nous faisons et ce qui nous distingue ! Tout seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin !*



ARRIVÉE DES PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE.



DISCOURS D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT CHRISTIAN BABONNEAU.



SAYNETTE JOUÉE EN OUVERTURE POUR EXPLIQUER L'HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION ET SON ACTION AUJOURD'HUI.



REMISE DES MÉDAILLES :
ROGER ROSTAING : RECONNAISSANCE FÉDÉRALE DE BRONZE
BERTRAND ROUSSEAU : RECONNAISSANCE FÉDÉRALE D'ARGENT
YVES LAMBERT : HONNEUR FÉDÉRAL DE VERMEIL
DOMINIQUE JOLY : MÉDAILLE DE BRONZE JEUNESSE ET SPORT



SÉANCE PLÉNIÈRE DU DIMANCHE MATIN.

Séminaire des commissions nationales

HÉLÈNE OLIVON

LA COMMISSION ARMÉES-JEUNESSE

LE SAVIEZ-VOUS ? IL EXISTE, AU PLAN NATIONAL, UNE COMMISSION ARMÉES-JEUNESSE (CAJ).

Depuis la fin du service militaire obligatoire, la fédération, comme d'autres associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, est membre de la commission armées-jeunesse. Cet organisme de réflexion et de concertation placé auprès du ministère chargé de la Défense, a pour objet de favoriser la connaissance mutuelle entre la jeunesse et les forces armées. Éclairage sur cette commission.

PAR QUI LA FÉDÉRATION EST-ELLE REPRÉSENTÉE AU SEIN DE CETTE COMMISSION ?

C'est Alain-Jean Lamirand qui représente aujourd'hui la fédération au sein de la commission et participe à ses travaux. D'autres l'ont précédé, Jean-Marie Jouaret, directeur honoraire des services, Erick Bedu, ancien responsable administratif, Gaël Barbotin, ancien membre du comité départemental des Yvelines.

MAIS, TRÈS CONCRÈTEMENT, QUE FAIT CETTE COMMISSION ?

Répartis dans différents groupes de travail, les membres de la CAJ réalisent des études au profit du ministère chargé de la Défense, notamment sur le service civique, la journée de défense et de citoyenneté, les cadets de la défense, etc.

Chaque année un prix Armées-Jeunesse est remis à l'organisme civil ou militaire qui a le mieux contribué par son action à créer, développer ou renforcer le lien entre les armées et la jeunesse.

Le 31 mai 2017, sept prix ont été attribués lors d'une cérémonie festive : le prix Armées-Jeunesse, le prix Mémoire, le prix Découverte des armées, le prix Sport, le prix Armées dans la cité, le prix du partenariat avec l'Éducation nationale, le prix Spécial du président.



JOURNÉE SPORT ARMÉES JEUNESSE
AVEC DES COLLÉGIENS METTANT EN VALEUR LE SPORT
COMME VALEUR COMMUNE.

RENFORCER LE LIEN ENTRE LES ARMÉES ET LA JEUNESSE.

L'assemblée plénière du 28 juin dernier a été l'occasion pour les membres des différents groupes de travail de la commission de faire le bilan des activités de l'année écoulée et de présenter les conclusions ainsi que les propositions des études conduites durant l'année.

ET QUE FAIT LE REPRÉSENTANT FSCF DANS CETTE COMMISSION ?

M. Lamirand travaille au sein du groupe *Les cadets de la défense : un nouvel élan* qui s'attache à formuler des propositions visant à établir un dispositif de *cadets de la défense* rénové et plus ambitieux en termes d'implantation, de tranche d'âge concernées, avec des coûts, une organisation et un pilotage maîtrisés.

1. Créé en 2008 en partenariat décentralisé avec l'Éducation nationale, ce programme couvre une année scolaire au cours de laquelle quelques dizaines de jeunes de 3^e suivent des activités de formation et de sensibilisation au domaine militaire au sein d'une unité, à proximité et avec l'aide de professeurs de l'Éducation nationale.



**LA RESPONSABILITÉ,
A CHACUN SA PART !**



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

www.fscf.asso.fr



ARTHUR BOILEAU

CE QUE LES TRÉSORIERES DOIVENT SAVOIR

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, LES ASSOCIATIONS SONT DOTÉES D'UN BUREAU, QUI EST UNE ÉMANATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMPOSÉ D'UN PRÉSIDENT, D'UN TRÉSORIER, ET D'UN SECRÉTAIRE. ILS REPRÉSENTENT LE VÉRITABLE EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION. CONSIDÉRÉ COMME LE COLLABORATEUR PREMIER DU PRÉSIDENT, LE TRÉSORIER À UN RÔLE EXTRÊMEMENT IMPORTANT QU'IL CONVIENT DE DÉTAILLER.



SES ATTRIBUTIONS

Garant de la bonne gestion financière et de la bonne utilisation des fonds qui lui sont confiés, le trésorier est indispensable à la bonne gestion des comptes bancaires de l'association et à l'enregistrement des opérations comptables.

Ses missions peuvent, à ce titre, être très variées ; il doit :

- Effectuer les paiements.
- Encaisser les recettes.
- S'assurer que l'association a une gestion saine de ses finances.
- Pour cela, le trésorier détient très souvent, avec le président, la signature sur les comptes de l'association.

Il est également responsable de la tenue de ces comptes. Il devra dans ce cadre présenter un compte de résultat simple, un état du patrimoine à la date de la clôture, appelé bilan, ainsi qu'un rapport financier.

LE TRÉSORIER EST INDISPENSABLE À LA BONNE GESTION DES COMPTES BANCAIRES.

Enfin, le trésorier sera l'interlocuteur de l'expert-comptable si l'association fait appel à celui-ci et/ou au commissaire aux comptes.

SES RESPONSABILITÉS

Le trésorier est un mandataire de l'association. Il est donc responsable envers cette dernière des dommages qu'il pourrait causer par sa faute entraînant un préjudice pour l'association.

Il peut également être appelé en comblement de l'insuffisance d'actif de l'association lorsqu'elle est en liquidation judiciaire ou lorsqu'il a commis des fautes de gestion ayant contribué à l'insuffisance d'actif.

Enfin, le trésorier pourrait être pénalement responsable s'il commet des infractions dans le fonctionnement de l'association ou dans sa représentation. Les cas sont toutefois très limités.

Pour exceller dans sa mission, le trésorier doit donc faire preuve de nombreuses qualités, notamment être rigoureux, précis et organisé dans le suivi des flux financiers, mais aussi concis et bon communicant lors de la présentation des comptes.

ÊTRE RIGOUREUX, PRÉCIS ET ORGANISÉ.

PLUS D'INFORMATIONS :

juridique@fscf.asso.fr

2017/2018



Partenaire Officiel de la FSCF
Contact "club" : chmoreau@christian-moreau.com
www.christian-moreau.com



MMA, L'ASSURANCE D'UN PARTENAIRE ENGAGÉ

MMA APPARTIENT AU GROUPE COVEA, N°1 EN FRANCE POUR L'ASSURANCE DE DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS ET QUI RÉUNIT LES MUTUELLES MAAF, MMA ET GMF AVEC PLUS DE 11,4 MILLIONS DE CLIENTS.

MMA s'appuie aujourd'hui sur un réseau de plus de 1750 agences réparties partout en France. Ses agents généraux entreprennent au quotidien pour développer des solutions d'assurances adaptées aux besoins de leurs clients et nourrir avec eux une relation de proximité.



MMA est partenaire de nombreux sports avec plus de 1,7 millions de licenciés répartis dans près d'une quinzaine de fédérations sportives telles que celles du squash, de la pétanque, du handball, de la randonnée pédestre, du roller, de la pelote basque, de la danse, etc.

Pour donner une visibilité à son engagement auprès des sportifs, dont elle apprécie et partage les valeurs d'efforts et d'esprit d'équipe, MMA a décidé de privilégier des sports qui comptent un nombre important de pratiquants et donnent une place à la performance individuelle comme à l'excellence collective, artistique et culturelle à l'image de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

TOUTE UNE GAMME D'OFFRES D'ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES.

C'est ainsi que MMA s'affichera aux côtés de la fédération lors des principales manifestations nationales organisées par celle-ci ainsi qu'à l'occasion de son congrès annuel. De même, la visibilité de MMA pourra s'étendre aux supports de communication destinés aux licenciés comme le site web ou le magazine *Les Jeunes*.

Conformément aux dispositions du Code du sport, et au travers des *Pack associations* et *Pack activités*, MMA et la FSCF proposent notamment aux associations affiliées et aux licenciés, des garanties d'assurances *Responsabilité civile et individuelle accidents* sur mesure et adaptées.

Toute une gamme d'offres d'assurances complémentaires (protection juridique, garantie des accidents de la vie, dommages aux biens, mutuelle santé pour les salariés, auto-mission) sont aussi proposées en vue d'assurer une protection haut de gamme.

Par ailleurs, dans une démarche innovante et en vue d'améliorer la qualité de service, depuis le 1^{er} septembre, au travers d'une plateforme assurance dédiée accessible par le site de la fédération, les déclarations de sinistres peuvent être réalisées en ligne.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.mma.fr

Dans le sport comme dans la vie,
**vous pouvez toujours compter sur
votre Entrepreneur d'Assurances MMA**



**Entrepreneurs
d'Assurances**

**MMA partenaire officiel
de la Fédération Sportive et Culturelle de France**

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 - MMA IARD, Société anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 - Sièges sociaux : 14 boulevard marie et alexandre oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances - Document à caractère publicitaire. - (02/2017) - Crédit photo : Getty Images - Création Com' Externe

MICHEL DUCAST

30 ANS DE THÉÂTRE POUR LES BALADINS

CRÉÉE EN 1987, LA TROUPE DES BALADINS DE LA BIÈRE À CACHAN A FÊTÉ SON 30^e ANNIVERSAIRE LE 7 OCTOBRE DERNIER AVEC UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU SOUVENIR. MICHEL GROMMIER, SON PRÉSIDENT, ÉVOQUE LA FORMIDABLE AVENTURE D'UN GROUPE D'AMIS.

TRENTE ANS, C'EST ENCORE JEUNE. MAIS COMMENT VOTRE ÉTONNANTE AVENTURE A-T-ELLE COMMENCÉ ?

L'engagement des membres fondateurs date du début des années 80, à une époque où tous animaient avec bonheur l'association des parents d'élèves de l'école et du collège St-Joseph de Cachan.

À l'entrée de leurs enfants dans un nouvel établissement, ils durent quitter leurs fonctions, et décidèrent rapidement de former une troupe de théâtre pour entretenir l'amitié qui les liait, leur désir commun de création et la jeunesse de leur esprit. La troupe était mixte et comptait un nombre équivalent d'hommes et de femmes, âgés de 35 à 40 ans.

LORSQUE VOUS AVEZ COMMENCÉ, L'UN DE VOUS AVAIT-IL REÇU UNE FORMATION THÉÂTRALE ?

Aucun ! J'ai donc pris les choses en main, il en fallait bien un. L'école nous a provisoirement hébergés dans un local, et nous nous sommes tout de suite lancés dans une pièce de R. Lamoureux, « La soupière ». Avec une pièce de boulevard, et notre sens inné du burlesque, nous ne risquons pas grand-chose !



REPRÉSENTATION DE LA PIÈCE MONSIEUR A BIEN CHANGÉ

Dire que notre première prestation fut extraordinaire serait exagéré, mais les quelques 800 personnes, tous parents d'élèves de l'école, qui l'ont suivie, nous ont portés et mis en confiance, sur les planches pourtant

habituellement fréquentées par les acteurs de renom du théâtre français qui venaient à Cachan tester leurs futurs spectacles parisiens.

Au fil du temps, la troupe s'est étoffée, et le succès nous a conduits à élargir le programme et augmenter le nombre de représentations. D'un spectacle, nous sommes passés à deux, puis trois dans le même week-end en franchissant bien souvent la barre des mille spectateurs. C'étaient toujours de grands moments !

JE SUPPOSE QUE VOUS NE VOUS PRIVEZ PAS DE VOUS FAIRE QUELQUES PETITES BLAGUES ENTRE ACTEURS ?

Ça peut arriver, bien-sûr, le grand classique, c'est le verre de Cognac qui remplace le verre de thé mais il faut quand même faire attention de ne pas perdre le fil de la pièce en cas de fou-rire général. Je peux vous le dire, la souffleuse a un rôle capital. Mais je crois que le pire, c'est le trac, la peur. Parce que la peur paralyse, et que quand elle paralyse, c'est foutu.



.....

**LE MOT MAJEUR À RETENIR
POUR LE THÉÂTRE AMATEUR,
C'EST LE VERBE AIMER.**

.....

FINAL DE LA PIÈCE N'oubliez pas COLIBRI

**QUELS SENTIMENTS VOUS HABITENT
LE SOIR DE LA DERNIÈRE ?**

C'est un mélange de soulagement et de bonheur qui nous envahit. De soulagement car pendant cinq mois, nous nous sommes investis à fond pour la réussite de nos spectacles. Et de bonheur, celui d'avoir attiré et séduit un large public.

En fait, c'est toujours une superbe récompense qui nous motive pour renouveler notre désir de travailler ensemble, et celui d'entretenir nos rapports interpersonnels. Mettre en scène, pour moi, ce n'est pas orchestrer un tout, c'est mettre chaque acteur en confiance et instaurer une belle relation entre nous. Elle dure depuis trente ans.

**FINALEMENT, QUE RETIREZ-VOUS
DE CETTE AVENTURE DE TRENTE ANS ?**

Le mot majeur à retenir pour le théâtre amateur, c'est le verbe aimer. Un verbe dont le monde d'aujourd'hui a, plus que jamais besoin, dans le tourbillon des épreuves et des violences.

Aimer... Le théâtre est l'un des derniers espaces de liberté où l'humain peut se regarder, dans la sincérité de sa chair, dans la multiplicité de ses rêves, de ses émotions, et laisser résonner sa voix singulière.

Aimer, oui ! Faites du théâtre en amateur, partagez-le avec d'autres dans des rencontres nationales – nous en avons organisées deux – cela élève l'âme, je vous l'assure ! C'est le message que je veux laisser.

ANNIE LAFFONT EN COLLABORATION AVEC GABRIEL THÉVARD ET PATRICK LAURENDEAU

TOUS LES GOÛTS SONT DANS LA NATURE

LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE, DE PLUS EN PLUS POPULAIRES, RÉPONDENT À UN INTÉRÊT GRANDISSANT POUR LE SPORT-SANTÉ, LE CONTACT AVEC LA NATURE, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES. LA CULTURE FSCF, PARFAITEMENT EN PHASE AVEC CES VALEURS, LEUR OFFRE UN TERREAU IDÉAL.



Geneviève Babou-Ruadel, du *Club Rando-Plus* de Saint-Béron (Savoie), est, depuis le mois de septembre, responsable de la commission nationale des activités de pleine nature. Elle a succédé à Gabriel Thévard, qui a accompagné l'évolution de l'activité Sport pour tous, devenue Randonnée pédestre il y a une vingtaine d'années, puis enrichie de nouvelles activités, les principales étant la marche nordique, une approche différente de la façon et de l'envie de marcher, apparue à la FSCF il y a une dizaine d'années et le Vélo Tout Chemin (VTC) récemment créé par un passionné, et accessible à tous, y compris enfants et seniors (à la différence de son cousin le VTT, plus éprouvant).

Il y a aussi en hiver, dans les régions qui s'y prêtent, les raquettes à neige, et un pôle de ski de fond devrait être bientôt créé.

NATURE, CULTURE, SANTÉ

Puisqu'elles se pratiquent sans compétition, les activités de pleine nature ont la liberté de prendre la couleur qu'on veut leur donner. Présentes au sein de nombreuses associations affiliées, accessibles à tous dans des environnements différents, elles intègrent des thématiques différentes.

Dans la plupart des cas, c'est la découverte de la nature, faune, flore ou paysage, qui prévalent, mais on peut aussi mettre l'accent sur la culture et la découverte du patrimoine. Sans parler du bénéfice santé (les médecins s'accordent sur les bienfaits de la marche pratiquée régulièrement), il paraîtrait même qu'elle aurait un effet régulateur sur le diabète. Mais dans tous les cas, ces activités se prêtent parfaitement à la convivialité et au plaisir d'une pratique partagée.

LA FÉDÉRATION A STRUCTURÉ LE DÉVELOPPEMENT DE CES ACTIVITÉS.

DES THÉMATIQUES VARIÉES

La fédération a structuré le développement de ces activités avec la création de formations d'animateur. Outre les fondamentaux de sécurité, de réglementation, d'orientation, et de savoir réagir face à une difficulté, leur rôle prend une dimension particulière dans ces activités où l'encadrant doit être attentif au fait de partager et faire découvrir en fonction de ses propres centres d'intérêt (faune, flore, géologie, histoire, culture, photographie, etc.), des attentes de son groupe ou de son association, du contexte, d'un événement ou d'une initiative particulière.

Ainsi, à Aix-en-Provence, Michèle Cousinou - qui animait depuis 20 ans une section de randonneurs - a décidé d'adapter l'activité à ses adhérents vieillissants en leur proposant un format approprié quand il devient difficile de marcher : des circuits plus courts, agrémentés de pauses dédiées aux exercices de mémoire, reconnaissance des végétaux, etc.

Autre exemple à Nantes, en marche nordique, Anne Guionnet a créé en collaboration avec l'hôpital un format dédié aux personnes atteintes de sclérose en plaques, ce qui leur permet de randonner et d'échanger avec un animateur spécialement formé entre personnes qui connaissent les mêmes difficultés.

SE RENCONTRER

Puisqu'il n'y a pas de compétition, il faut créer des occasions de se rencontrer entre associations. Quelques régions organisent chaque année une Journée du Territoire. Tous les randonneurs, affiliés ou non, peuvent y participer.

Ainsi, les associations du Lyonnais se retrouvent tous les 8 mai. Et en Dauphiné-Savoie-Vivaraï, tous les 1^{ers} dimanches de juin. Les rencontres nationales de randonnées, conçues à l'origine pour regrouper les animateurs de l'activité, maintenant ouvertes à tous, ont lieu chaque année le week-end de Pentecôte.

Cette année, elles se sont déroulées sur la Côte Bleue à La Couronne, près de Marseille. Divers événements d'initiative départementale ou locale sont également régulièrement organisés ; ils ont accueilli des centaines de participants, une belle vitalité, même si les associations pourraient mieux communiquer sur ce qu'elles font.

D'où l'importance des Assises par activité, un rendez-vous majeur pour alimenter les travaux de la commission nationale, dès septembre.

Elles ont eu lieu le 20 mai dernier et ont permis de faire le point sur l'activité et son développement, faire remonter les besoins associatifs, échanger sur les évolutions souhaitables, alimenter la réflexion sur les objectifs et orientations pour les quatre prochaines années, 2017 - 2021.

Les Assises permettent aussi aux responsables fédéraux de faire passer des messages, comme l'importance de la communication de la part des associations sur ce qu'elles organisent.





LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE SONT UN TERREAU PORTEUR.

Comme l'explique Patrick Laurendeau, vice-président élu délégué aux activités sportives, *les activités de pleine nature ont le vent en poupe. C'est du sport-santé dans un esprit de bien-être et de développement durable. C'est l'air du temps. Il faut en profiter pour renforcer une dynamique de développement en s'appuyant sur ce qui été mis en place sur les territoires et en soutenant les initiatives locales.*

D'où l'importance de savoir et faire savoir. La réflexion se nourrit des apports extérieurs, de l'expérience des autres : les associations de la fédération sont riches d'expériences favorisées par les multiactivités. Ne sommes-nous pas une fédération sportive ET culturelle ?

Il faut profiter des Assises pour montrer ce que l'on sait faire et comment on s'y est pris. C'est l'échange et le partage des expériences qui permettent de rebondir sur une idée pour l'adapter à son association, son public, ses centres d'intérêt, son environnement, l'actualité, etc.

Il est évident qu'il faut continuer à développer ces activités, d'autant plus qu'elles sont inégalement réparties dans les régions. La richesse des propositions le prouve : les activités de pleine nature sont adaptables à toutes sortes de terrains, de contextes, de publics. Il y a tout un potentiel culturel et événementiel à exploiter pour proposer des offres adaptées à divers publics.

De plus, elles sont faciles à mettre en place, et ne demandent

aucune infrastructure. Toutes les associations, et plus particulièrement celles qui sont multiactivités, sont tout à fait susceptibles d'accueillir une activité de pleine nature sans faire de tort aux sections existantes.

Ce sport doux, qui permet de discuter et d'échanger, bon pour la santé et le moral, ne mobilise pas les mêmes publics. Gabriel Thévard rêve de mobiliser parents et grands-parents : *Si chacune de nos associations créait une section Activités de pleine nature ne réunissant ne serait-ce qu'une dizaine de personnes parmi les parents... Il suffirait que l'un d'eux suive un stage de formation animateur pour entrer dans le cadre associatif...*

Il apparaît également qu'il faudrait des correspondants-animateurs, au moins un par région, des personnes référentes avec pour mission d'animer leur terrain, recueillir les données, les partager, mais aussi de constituer et de développer un réseau, ne serait-ce qu'en utilisant Skype et les réseaux sociaux pour échanger entre les affiliés et les associations.

Les activités de pleine nature sont un terreau porteur. La commission nationale aura à initier une démarche événementielle avec chaque territoire.

La fédération voudra soutenir les initiatives personnelles et engagements individuels mais plus globalement tout ce qui contribue à développer des synergies entre activités de pleine nature et ouverture au plus grand nombre dans toutes les dimensions de son projet éducatif.



LES
CHIFFRES
CLÉS

En 2015-2016

4600

LICENCIÉS

DANS

184

ASSOCIATIONS

LES LICENCIÉS LES
PLUS NOMBREUX
SONT EN AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES,
GRAND EST
ET BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ.

ANNIE LAFFONT EN COLLABORATION AVEC ANNE-MARIE LEMOINE

FORMATIONS FÉDÉRALES : UN NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE



FACE À LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION, IL DEVENAIT UTILE DE PRÉCISER ET D'ACTUALISER LES FONDAMENTAUX DES FORMATIONS FÉDÉRALES.

L'année 2016-2017 a permis de réfléchir aux modules de formation et à leurs contenus, pour les mettre à jour et préciser les fondamentaux et le cadre global de référence qui fédère toutes les formations, avec assez de souplesse pour que chaque commission nationale puisse intégrer au socle commun les éléments qui lui sont propres.

UN CADRE DE CURSUS DE FORMATION EN 5 POINTS :

L'AF1 (Animateur Fédéral), l'AF2, l'UFF (Unité de Formation Fédérale), le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) et un temps de pratique de vie associative de 50h.

Quatre compétences incontournables, auxquelles peuvent s'ajouter une ou deux compétences supplémentaires si une commission d'activité le juge nécessaire (à elle d'en décider), constituent le contenu de l'AF1 et de l'AF2.

L'UFF développe des compétences transversales, non spécifiques à une activité, et le PSC1 s'acquiert au sein de la FSCF ou dans un établissement scolaire par exemple.

Le 5^{ème} point consiste à valider 50 heures de pratique de vie associative : d'une part une pratique d'encadrement de groupe (35 heures minimum), d'autre part une implication au sein de l'association, dans un groupe de travail (de son association ou de son comité) par exemple ou lors d'une journée d'inscription, en participant à l'organisation d'un gala, d'une manifestation, etc.

Il n'y a pas de volume d'heures. Ces activités qui permettent de découvrir le fonctionnement d'une association peuvent se dérouler tout au long de l'année, et sont une manière de découvrir un premier stade d'implication dans la vie associative.

DE NOUVEAUX VOLUMES HORAIRES

Pour valider ces modules, on ne raisonne plus en journées mais en nombre d'heures, car ce comptage génère de grosses disparités entre les activités. Selon ces dernières, les AF1 comprendront 30 à 45 heures et les AF2 entre 50 et 70 heures.



CHAQUE ACTIVITÉ POURRA PROPOSER DES ORGANISATIONS DIFFÉRENTES.

La mise en place de ces nouveautés doit prendre effet au cours de la saison 2017-2018, temps d'adaptation nécessaire pour revoir les contenus et les pratiques pédagogiques. Chaque activité pourra proposer des organisations différentes, avec des formations en continu ou pas : 6 jours de suite ou 2 fois 3 jours, par exemple.

L'ÂGE D'ENTRÉE EN FORMATION

L'âge minimal requis pour entrer en formation est 14 ans minimum au 1^{er} jour du stage. Mais une commission nationale peut décider de repousser cet âge (15, 16, 17 ans, etc.), si elle estime que sa formation demande plus de maturité. Cela dépend des spécificités : pour les activités Eveil de l'enfant par exemple, il faut avoir 17 ans minimum.

Dans tous les cas, aucun Brevet d'Animateur Fédéral n'est délivré avant 16 ans. Ce diplôme atteste les compétences pour animer en autonomie.

Un mineur peut conduire seul une animation de séance d'activité mais obligatoirement en présence d'un adulte majeur dans la salle ou sur le terrain, ceci étant de la responsabilité de l'association.

En plus de ces évolutions actées et validées par le comité directeur pour une mise en pratique dès septembre 2017, la commission nationale de formation (CNF) va poursuivre la réflexion en travaillant en particulier sur l'après-brevet d'animateur fédéral.

L'actuel AF3 conduit, soit à plus d'expertise pour des entraîneurs, soit à une formation orientée vers l'encadrement des AF1 et AF2. Il faut réfléchir aux évolutions possibles de ces deux spécialités dans le cadre fédéral, afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des associations dont les réalités sont très différentes les unes des autres.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr/univers/formations

ANNIE LAFFONT EN COLLABORATION AVEC FRANCIANE BILLAUD-RIPOLL, AMANDINE JARNOUX, MATHILDE BELLEC ET LAURENCE MUNOZ

SPORTS MASCULINS/ FÉMININS, DES STÉRÉOTYPES DE GENRE QUI PERDURENT ?

LA QUESTION DE LA DISCRIMINATION DANS LE SPORT EST RÉGULIÈREMENT ABORDÉE AU SEIN DE CERTAINES COMMISSIONS NATIONALES À LA FÉDÉRATION. MATHILDE BELLEC ET AMANDINE JARNOUX Y ONT RÉPONDU À LEUR MANIÈRE À L'OCCASION DU CHAMPIONNAT NATIONAL 2 DE GRS EN MAI DERNIER.



ÉCHANGE ENTRE LE TWIRLEUR PETERSON CEUS ET LES GYMNASTES

Qu'en est-il de la parité quand certains sports sont dévolus à un sexe : la GRS (Gymnastique rythmique et sportive) par exemple, en principe exclusivement féminine. Il y a pourtant des vocations masculines, et il y en aurait davantage si le terrain était mieux balisé.

Mathilde et Amandine (21 et 20 ans) ont toutes deux pratiqué la GRS au centre sportif et culturel *La Laëtitia*, à Nantes (club multisports), et sont devenues monitrices, puis juges. En organisant le championnat national (27 et 28 mai dernier à Nantes), elles ont choisi d'animer leur temps fort

sur la thématique de la parité dans le sport. Elles ont invité Peterson Ceus, qui essaie de promouvoir la GRS au masculin. Seul dans son association à Paris, où il s'entraîne avec des filles, celui qu'on a surnommé le *Billy Elliott* de la GRS est confronté à diverses formes de discrimination. Il se bat pour avoir le droit d'allier sport et créativité artistique, et pour donner aux garçons l'opportunité de pratiquer la GRS sans subir un regard négatif. Il se bat aussi pour avoir les mêmes droits que les gymnastes, par exemple le droit au cursus Sport-Études.

**DONNER AUX GARÇONS
L'OPPORTUNITÉ DE PRATIQUER
LA GRS SANS SUBIR
UN REGARD NÉGATIF.**

Cette prestation d'un gymnaste de haut niveau, une première dans un gala de la fédération, a suscité l'intérêt d'un public surpris mais réceptif à cette innovation.

Franciane Billaud-Ripoll évoque des réserves similaires quand un garçon veut faire du twirling. Par chance, son fils Mathieu (7 titres de champion national FSCF) est une publicité vivante pour son association de Sèvres-Anxaumont, qui compte 7 garçons : *Il faut encourager la pratique mixte, soutient-elle, que les cadres d'association soient attentifs à la tenue, la présentation, et à valoriser chez les garçons le côté masculin de la pratique.*

Quant à Laurence Munoz, vice-présidente *Solidarités et innovations* au comité directeur de la fédération, elle estime qu'il est important de sensibiliser d'abord aux idées, et que les questions de technique ou de règlement suivront.



JULIEN MARY

LES ESPACES LOISIRS ITINÉRANTS

FAIRE D'UN CONCEPT EXISTANT UN PRODUIT PHARE, VOILÀ TOUT L'INTÉRÊT QUE LE SERVICE JEUNESSE DE LA FÉDÉRATION VA S'EFFORCER DE RÉALISER DURANT CETTE SAISON. DÉJÀ PRÉSENTS SUR PLUSIEURS TERRITOIRES, L'OBJECTIF EST BIEN D'ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ELI VERS UNE DÉMARCHE NATIONALE CAPABLE DE SOUTENIR LES TERRITOIRES AYANT LA VOLONTÉ DE LES DÉCLINER LOCALEMENT.

D'UNE RÉPONSE PONCTUELLE À UNE PHILOSOPHIE ÉDUCATIVE

À bien des endroits en France, la réflexion autour de la jeunesse va naître d'une demande exprimée quelquefois par les jeunes eux-mêmes, voire par les familles. Dans d'autres cas, cette réflexion vient pallier un déficit local d'offre de service éducatif par manque de moyens, de coopération territoriale ou autre.

La démarche des ELI s'inscrit au-delà d'une réponse ponctuelle puisqu'elle porte un sens éducatif et une orientation politique inscrits depuis le fondement de la FSCF, tournée vers l'accompagnement de la jeunesse dans ses activités de loisir, son éducation au travers du jeu, des activités sportives et culturelles.

UNE DESCRIPTION EN TROIS TEMPS :

Un ELI, c'est d'abord une intention : proposer des activités de loisirs très accessibles financièrement, aux jeunes âgés de 8 à 17 ans résidant principalement en zone rurale et



LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES SONT AU CŒUR DES ANIMATIONS DANS UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ, DE RESPECT, DE CONVIVIALITÉ ET DE DÉCOUVERTE.

souvent éloignés des organisations mises en place par les différentes structures d'animations locales.

Un ELI, c'est ensuite un concept : un organisateur (un comité) recrute une équipe d'encadrement qualifiée qui propose et organise des activités variées, à la demande de collectivités locales intéressées, et se déplace de communes en communes. Ces



activités sont proposées à la carte pour permettre aux jeunes de participer à l'organisation de leurs vacances.

Le jeu est le maître-mot des activités ; il est à concevoir selon un principe d'initiation et à la recherche de nouvelles activités ludiques, innovantes ou émergentes peu connues du grand public. Les activités culturelles et sportives sont au cœur des animations, dans un esprit de solidarité, de respect, de convivialité et de découverte.

Un ELI, c'est enfin une démarche : construire des relations de partenariat avec des collectivités territoriales. C'est une mutualisation des moyens entre la FSCF et les collectivités – signataires d'une convention – qui permet de proposer ce service aux habitants moyennant une participation financière très peu élevée.

UN RÔLE CLEF AU SEIN DES STRUCTURES QUI L'ORGANISENT ?

Grâce aux ELI, des partenariats financiers sont mis en place avec les communes ; c'est l'occasion d'avoir une source de financement des emplois administratifs des comités et d'asseoir un planning plus fourni pour les éducateurs d'associations durant des périodes de vacances, source de baisse d'activité pour certaines structures. Par ailleurs, le lien évident avec le secteur BAFA rend cohérent une démarche entreprise dans le cadre de la formation de la jeunesse à l'instar des stages pratiques ou via la création d'offres d'emploi pour celles et ceux ayant terminé leur formation.

Le service jeunesse et animation de la fédération va donc prochainement chercher à accompagner les territoires d'ores-et-déjà inscrits dans la démarche des ELI et qui se placent comme référents de ce type d'activité (de par leur ancienneté, leur expérience et leur vécu) en contribuant au développement de leurs outils pédagogiques, de communication, etc., et ceux qui auront l'envie, l'espace et le loisir (non pas itinérant) d'inscrire ce secteur d'activité dans le cadre de leur développement.

PLUS D'INFORMATIONS :

julien.mary@fscf.asso.fr

CLAUDE PIARD ET GILLES MOUREY DE LA COMMISSION NATIONALE HISTOIRE ET PATRIMOINE

LE SPORT FRANÇAIS

V LES PATRONAGES

DEPUIS VATICAN II

Le scoutisme à la fin de la première guerre, l'Action catholique spécialisée (JOC, JAC, JEC) après 1935, sont véritablement nés au sein des patronages.

À partir de la fin des années 1960, le scoutisme subit le même traitement que les patronages au bénéfice de l'Action catholique spécialisée devenue prioritaire après Vatican II. Le changement d'attitude de l'Église de France à l'égard des œuvres à la suite de ce concile modifie profondément la nature des patronages. Une partie du clergé a toujours émis des réserves sur leur intérêt pastoral et même parfois vivement critiqué l'usage de ce *sport à goût de guerre*.

En 1988, le professeur Gérard Cholvy publie un ouvrage (*Le patronage, ghetto ou vivier*) qui pose clairement les termes de ce débat. La mise en œuvre du concile est l'occasion pour ces détracteurs d'obtenir leur externalisation totale des paroisses et d'en supprimer les directeurs.

Pour les patronages paroissiaux, c'est à la fois le déni du bien-fondé d'une expérience presque centenaire et une série de dommages matériels afférents : la perte d'une source de financement (la quête pour le patronage, la colonie de vacances qui lui est souvent associée et la kermesse paroissiale pour les

œuvres), celle d'un travailleur social gratuit doublé d'un administrateur (le prêtre directeur) et souvent aussi celle des locaux historiques.

La nécessité d'utiliser alors les installations municipales pour survivre oblige beaucoup d'associations à accepter en retour l'obligation d'une double affiliation aux fédérations délégataires réclamée par certaines municipalités. Pour contrôler leur fuite, la FSF décide en 1968 d'élargir son champ aux activités culturelles historiques des patronages et change son sigle à cette fin. Ainsi, depuis le concile Vatican II, les 3.600 associations affiliées sont devenues des associations omnisports et culturelles à directions essentiellement laïques mais qui se réfèrent explicitement à une éthique héritée de leur passé et se réclament toujours de l'appellation de *patros* pour beaucoup d'entre elles.

LA RÉANIMATION DES PATRONAGES SEMBLE BIEN D'ACTUALITÉ.

L'activité des patronages affiliés à la FSF consiste, comme pour toutes les associations, en entraînements sportifs et ateliers culturels (arts plastiques, théâtre, chorale, danse, twirling) pendant la semaine et en compétitions ou rencontres le week-end.

Pour certains, les activités d'entretien et de pleine nature (randonnée) prennent également une place importante ainsi que l'éveil moteur des tout-petits. Certains anciens patros, devenus de grands clubs omnisports, ne s'affilient plus que pour ces activités. Car, hormis la gymnastique qui reste très active, les disciplines sportives de la FSF pâtissent beaucoup de leur double affiliation et l'attractivité des compétitions s'en ressent trop souvent. En outre, les fanfares qui ont fait la gloire des patronages se font de plus en plus rares.

Cependant la réanimation des patronages semble bien d'actualité pour une partie de la hiérarchie catholique : le cardinal archevêque de Paris, Jean-Marie Lustiger approuve en 1994, pour le diocèse de Paris, la création d'une fédération d'associations culturelles éducatives et de loisirs dans l'objectif de *promouvoir l'éducation chrétienne par l'animation culturelle et de loisirs, de faciliter l'accès au catéchisme au sein des paroisses ou des écoles*.

L'organisation mise en place, de type centre aéré, ressuscite les patronages qui accueillaient jadis les enfants le jeudi après-midi, alors jour de congé scolaire.



LES COURS DES PATRONAGES SONT DEVENUES DES GRANDS RASSEMBLEMENTS SPORTIFS

Cette *Fédération des associations culturelles éducatives et de loisirs* (FACEL) qui fédère une soixantaine d'associations culturelles éducatives et de loisirs (ACEL) s'est, depuis, étendue en banlieue et en province.

QUELQUES PATRONAGES

Plusieurs patronages appartiennent à l'histoire du sport français. Citons d'abord le football avec *l'Étoile des Deux Lacs* où deux des fondateurs de la FFF, Charles Simon et Henri Delaunay, font leurs premières armes puis *l'Association de la jeunesse auxerroise* de l'abbé Deschamps et son entraîneur historique Guy Roux, ainsi que *l'Arago d'Orléans*, *les Enfants de France de Bergerac* et *les Chamois niortais* qui ont connu leur heure de gloire.

Rappelons aussi que le basket est, jusqu'à la professionnalisation, l'apanage des patronages :

- la *Saint-Thomas-d'Aquin du Havre* est le premier club affilié à la FFBB lors de sa création en 1932 ;

- *Championnet Sports* fournit trois joueurs à l'équipe vice-championne des Jeux olympiques de Londres en 1948 ;

- les *Spartiates d'Oran* sont sacrés champions de la communauté française en 1949 après avoir défait l'équipe de France militaire et l'ASVEL, issue de la fusion de *l'Éveil sportif Sainte-Marie de la Guillotière* de Lyon avec un club travailliste de Villeurbanne, championne de la métropole ;

- *l'Alsace de Bagnolet*, précédée par *Championnet Sports*, est multiple championne de France de basket-ball dans les années 1960.

Les patronages ont, depuis, majoritairement renoncé à s'engager dans l'aventure du professionnalisme comme la *Jeune-France de Cholet* l'a fait dès 1975 en cédant la place à *Cholet Basket*. Certains restent néanmoins de très grandes associations régionales comme la *Tour d'Auvergne de Rennes* et son voisin *les Cadets de Bretagne*, la *Cambronnaise de Saint-Sébastien-sur-Loire* ou la *Jeune Garde de Villefranche*, les *Coqs rouges* et *l'Union Saint-Bruno de Bordeaux*, mais, conformément à l'esprit d'origine, beaucoup d'entre eux œuvrent plus discrètement auprès des publics populaires comme la *Saint-Georges d'Argenteuil*, le *Chantier de Paris* ou la *Semeuse de Nice*.

PLUS D'INFORMATIONS :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Patronage_paroissial#cite_ref-35

CAP SUR vos séjours d'hiver

En formule tout compris avec les villages vacances Cap France

REMISE
ADHÉRENT
-10% -5%
pour les individus avec le code FSCFF17
pour les groupes avec le code FSCFG17



Accueil personnalisé - Services adaptés - Animations et activités incluses - Plaisirs de la table - Détente après l'effort

En pension complète, demi-pension ou location, reposez-vous sur notre savoir-faire pour faire de vos vacances un moment inoubliable !

Pour réserver votre séjour, connectez-vous avec votre code avantage sur notre site :

01 48 78 84 25



www.capfrance-vacances.com